

Axe	0- Une transition construite de manière transversale	
Action	0-1 S'appuyer sur un pilotage stable	[PILOTAGE]

Mise à jour 09/12/2019
Transversalité 0-2, 0-3
Priorité Haute

Thématique	Type d'action	Impacts environnementaux
Pilotage X	Adaptation	Pas d'impact direct sur l'environnement constaté au travers de cette action
Mobilité	Atténuation	
Résidentiel	Sensibilisation X	
Tertiaire	RSE X	
Industries	Echelle	
Aménagement / Urbanisme	Communes	
Déchets	EPCI X	
Agriculture	PETR	
Production ENR	EPCI limitrophes	
État d'avancement	Objectifs	
2020 A	Maîtriser et s'approprier plan	
2026 A	Suivre les actions	
2040 A	Anticiper les étapes	
2050 A	Ajuster les objectifs et actions	

Contexte et enjeux
<p>La construction du PCAET s'est étalée sur 2 ans (2018/2019). Celle-ci a été pilotée par le service environnement de la Communauté de communes avec, ponctuellement, l'appui d'intervenants extérieurs.</p> <p>L'adoption du PCAET ne constitue pas son aboutissement mais une charnière pour poursuivre et / ou développer de nouvelles actions. Le pilotage du PCAET ne s'entend pas uniquement sur la durée d'élaboration du plan : il se poursuit après son adoption, pour faire vivre le plan, le suivre et développer les actions. La pérennisation, voire le renforcement des compétences dédiées en interne, est un prérequis essentiel pour la bonne réussite des transitions écologiques et énergétiques.</p>

Axe	0- Une transition construite de manière transversale	
Action	0-1 S'appuyer sur un pilotage stable	[PILOTAGE]

Sous-action		0-1-1 Désigner un élu référent	[VP]
Descriptif	Indicateur(s)		Budget prévisionnel 2020-2025
<p><u>Pilote</u> l'organisation du plan</p> <p>Définit les étapes de la construction</p> <p><u>Rend compte</u> des avancées du plan en bureau et conseil communautaire</p> <p><u>Anime</u> les différents temps de réunions avec les partenaires associés au plan</p>	<p><i>Elu en charge du plan</i></p>		<p>54 000,00 €</p> <p><i>Indemnité élus 50%</i></p>
	Objectifs fixés	Suivi	Pilotage et partenariat
	<p>2020 : VP Environnement - Energie</p> <p>2026 : VP Environnement - Energie</p> <p>2030 : VP Environnement - Energie</p> <p>2050 : VP Environnement - Energie</p>		CCBR
			Planification
			A partir de juillet 2017

Sous-action		0-1-2 Intégrer le suivi du PCAET dans la politique RH de l'EPCI	[Service]
Descriptif	Indicateur(s)		Budget prévisionnel 2020-2025
<p><u>Assiste</u> le VP dans le pilotage du plan</p> <p><u>Organise</u> sa construction</p> <p><u>Fédère</u> les partenaires associés à la construction du plan</p> <p>Est en charge de l'élaboration des différentes parties du PCAET</p> <p>Est en charge du <u>suivi</u> des actions, en lien avec les services concernés</p>	<p><i>Service en charge du plan</i></p>		<p>222 573,00 €</p> <p><i>Salaire chargé + intervention univ rennes 2</i></p>
	Objectifs fixés	Suivi	Pilotage et partenariat
	<p>2020 : service Environnement - Energie</p> <p>2026 : service Environnement - Energie</p> <p>2030 : service Environnement - Energie</p> <p>2050 : service Environnement - Energie</p>		CCBR
			Planification
			A partir de juillet 2017

Sous-action		0-1-3 Constituer et animer un comité de pilotage du PCAET	[COPIL]
Descriptif	Indicateur(s)		Budget prévisionnel 2020-2025
<p>Composé des <u>partenaires publics et institutionnels</u> associés au PCAET et membres de la société civile</p> <p>Participe à la construction du plan climat</p> <p>Suit <u>annuellement</u> le développement des actions identifiées dans le PCAET</p>	<p><i>Nombre de réunions</i></p>		<p>525,00 €</p> <p><i>Frais de réception</i></p>
	Objectifs fixés cumulés	Suivi	Pilotage et partenariat
	<p>2020 : 4</p> <p>2026 : 10</p> <p>2030 : 14</p> <p>2050 : 34</p>	<p>3</p>	CCBR
			Planification
			De juillet 2017 à fin 2025

Axe	0- Une transition construite de manière transversale	
Action	0-2 Impliquer tous les publics dans les transitions	[MOBILISATION]

Mise à jour 09/12/2019

Transversalité 0-1, 0-3

Priorité Haute

Thématique	Type d'action	Impacts environnementaux
Pilotage X	Adaptation	Pas d'impact direct sur l'environnement constaté au travers de cette action
Mobilité	Atténuation	
Résidentiel	Sensibilisation X	
Tertiaire	RSE X	
Industries	Echelle	
Aménagement / Urbanisme	Communes X	
Déchets	EPCI X	
Agriculture	PETR X	
Production ENR	EPCI limitrophes X	
Etat d'avancement	Objectifs	
2020 B	Développer une stratégie partenariale en associant et en fédérant les partenaires	
2026 A	S'appuyer sur des ressources pertinentes pour enrichir le plan (universités, chambres consulaires,...)	
2040 A	Associer les citoyens dans la construction du PCAET	
2050 A	Maintenir une dynamique collective	

Contexte et enjeux

La construction du plan climat constitue, au-delà de son caractère obligatoire, une opportunité pour mettre sur pied une politique ambitieuse en terme de transition énergétique et de protection de l'environnement. La multiplicité des thématiques traitées par le plan climat (bâtiments, agriculture, mobilité, énergies...) implique de mener un travail en transversalité avec de multiples partenaires, acteurs du territoire (communes, associations, entreprises...) ou autres (institutions, EPCI voisins...).

La force du plan climat est sa diversité, de par la pluralité des thématiques abordées et celle des partenaires associés. L'association des forces vives du territoire, ainsi que celle d'experts extérieurs, enrichit ainsi la construction du plan. L'enjeu majeur est de travailler collectivement à la rédaction et au suivi du plan, au travers d'une méthodologie collaborative et co-constructive.

Le défi peut se poursuivre en mutualisant certaines actions avec des EPCI voisins. Egalement, les échanges avec d'autres EPCI bretons est primordial au travers du réseau PCAET pour s'enrichir des expériences de chacun.

Enfin, avec une population jeune, en croissance et un tissu associatif développé, la Bretagne romantique dispose d'atouts forts pour assurer les transitions en cours. Sensibles au cadre de vie naturel et rural de Bretagne romantique et attirées par un foncier accessible, des familles jeunes, aux revenus modestes, s'installent sur le territoire. Elles s'éloignent cependant des aires d'emplois et de services de Rennes et St Malo ce qui tend à accentuer leur dépendance à la voiture et aux produits pétroliers et de fait leur précarité énergétique. Les habitants sont ainsi des acteurs incontournables du plan climat. Leur association est primordiale de par les nombreux défis à relever directement liés au quotidien : alimentation, déplacements, logements... La somme des actions individuelles constitue une importante marge de manoeuvre. Les citoyens sont ainsi en grande partie les principaux maîtres des transitions.

Aussi, l'enjeu principal est de faire connaître le plan climat dès sa construction pour une meilleure appropriation des défis à relever par tout un chacun. Egalement l'apport des contributions des habitants renforce la solidité et la légitimité du plan construit pour et avec les habitants. Enfin, l'association des publics ne doit pas se limiter à la prise en compte de leurs idées et préoccupations mais se poursuivre avec une mise en mouvement des citoyens, véritables acteurs des TEE.

Axe	0- Une transition construite de manière transversale	
Action	0-2 Impliquer tous les publics dans les transitions	
		[MOBILISATION]

Sous-action	0-2-1 Constituer et animer des ateliers de travail thématiques		[Ateliers]
Descriptif	Indicateur(s)		Budget prévisionnel 2020-2025
Composés d'acteurs en lien avec la thématique abordée	<i>Nombre d'ateliers menés</i>		6 000,00 €
Ateliers proposés suivant les <u>principaux enjeux</u> identifiés			<i>Prestataires extérieurs, frais de réception</i>
Identification des <u>actions et ajustements</u> à opérer	Objectifs fixés cumulés	Suivi	Pilotage et partenariat
	2020	9	9
	2026	18	18
	2030	18	18
	2050	54	54
			CCBR
			CRAB, Université Rennes 2
			Planification
			De juillet 2018 à décembre 2018

Sous-action	0-2-2 Consulter, mobiliser et sensibiliser les citoyens		[Mobilisation]
Descriptif	Indicateur(s)		Budget prévisionnel 2020-2025
Association des habitants à la construction du PCAET	<i>Nombre d'habitants associés à la démarche</i>		8 000,00 €
Programme de mobilisation citoyenne animé par <u>Des Idées Plein La Terre</u> (DIPLT)			<i>Convention DIPLT + frais divers</i>
Cafés-débat, questionnaire en ligne, ciné-conférence, sorties terrain...	Objectifs fixés cumulés	Suivi	Pilotage et partenariat
	2020	300	400
	2026	1000	1000
	2030	1500	1500
	2050	5000	5000
			DIPLT
			CCBR
			Planification
			De janvier à mai 2019

Sous-action	0-2-3 Mettre en mouvement les habitants		[Labo-citoyen]
Descriptif	Indicateur(s)		Budget prévisionnel 2020-2025
Appel à projets citoyens " <u>Le Labo Citoyen - Transition, à vous l'action !</u> " pour faciliter le passage à l'action TEE des habitants	<i>Nombre de dossiers sélectionnés</i>		90 000,00 €
<u>Aide financière et technique</u> au développement de projets écoresponsables et citoyens			<i>Convention DIPLT et budget pour les actions</i>
	Objectifs fixés cumulés	Suivi	Pilotage et partenariat
	2020	10	10
	2026	60	60
	2030	100	100
	2050	300	300
			CCBR
			DIPLT, ADEME, Région
			Planification
			A partir de 2020

Sous-action	0-2-4 Identifier, développer et suivre des actions communes avec d'autres EPCI		[Autres EPCI]
Descriptif	Indicateur(s)		Budget prévisionnel 2020-2025
Mutualisation des <u>compétences</u>	<i>Identification des actions concernées</i>		- €
Mutualisation des <u>ambitions</u> sur des actions transversales dépassant les frontières administratives des EPCI			
Mutualisation <u>d'actions</u> à l'échelle du Pays de St Malo	Objectifs fixés cumulés	Suivi	Pilotage et partenariat
	2020	A identifier	A identifier
	2026	A identifier	A identifier
	2030	A identifier	A identifier
	2050	A identifier	A identifier
			PETR St Malo
			CCCE, SMA, CCDoI, DA
			Délai de réalisation
			A partir de janvier 2018

Axe **0- Une transition construite de manière transversale**
Action **0-3 S'appuyer sur les outils de planifications existants** [PLANIFICATION]

Mise à jour 13/01/2020
Transversalité Tous axes et toutes actions
Priorité Haute

Thématique	Type d'action	Impacts environnementaux	
Pilotage X	Adaptation X	Pas d'impact direct sur l'environnement constaté au travers de cette action	
Mobilité X	Atténuation X		
Résidentiel X	Sensibilisation X		
Tertiaire X	RSE X		
Industries X	Echelle		
Aménagement / Urbanisme X			Communes X
Déchets X			EPCI X
Agriculture X			PETR X
Production ENR X			EPCI limitrophes X

Etat d'avancement	Objectifs
2020 C	Prendre en compte les orientations nationales (SNBC), régionales (SRADDET) et locales (SCoT) dans le PCAET
2026 B	Limiter les impacts sur le dérèglement climatique par des actions préventives d'aménagement
2040 A	Prendre en compte les impacts sur l'environnement et le climat dans les opérations d'aménagement
2050 A	

Contexte et enjeux

Un troisième pilier renforce la solidité du plan climat : la prise en compte des outils de planification existants à différentes échelle d'application. Le PCAET développé sur la Bretagne romantique n'est pas une démarche isolée. Il intègre les objectifs nationaux, régionaux et locaux. Il est également pris en compte dans le cadre de la construction du PLUi. A ce titre, le PLUi constitue un outil concret pour l'intercommunalité pour lutter contre le dérèglement climatique.

Au travers de cette action intégratrice, l'idée est de permettre le développement d'actions préventives d'aménagement permettant de réduire les besoins (de mobilité, de consommation, de constructions...), tout en garantissant la préservation des espaces et espèces naturelles du territoire.

Cette action est ainsi très transversale : elle sert de base aux 4 axes principaux du PCAET. Elle constitue un engagement de la collectivité pour prendre en compte les impacts environnementaux et climatiques dans les opérations d'aménagement et privilégier au maximum la dimension "Eviter" de la méthode ERC.

Axe	0- Une transition construite de manière transversale	
Action	0-3 S'appuyer sur les outils de planifications existants	
		[PLANIFICATION]

Sous-action	0-3-1 Prendre en compte les objectifs nationaux et régionaux dans le PCAET		[SNBC et SRADET]
Descriptif	Indicateur(s)		Budget prévisionnel 2020-2025
Définition d' <u>objectifs locaux</u> cohérents avec les orientations nationales et régionales	<i>Définition d'un tableur de suivi et de comparaison</i>		- €
		Objectifs fixés cumulés	Suivi
	2020		
	2026		
	2030		
	2050		
			Pilotage et partenariat
			CCBR
			DDTM, DREAL, Région, Réseau PCAET
			Planification
			A partir de 2020

Sous-action	0-3-2 Intégrer les projections socio-démographiques du Pays de St Malo		[SCoT]
Descriptif	Indicateur(s)		Budget prévisionnel 2020-2025
Compatibilité avec les <u>orientations de développement</u> du territoire définies dans le SCoT du Pays de St Malo	<i>Synthèse des principales dispositions du SCoT</i>		- €
		Objectifs fixés cumulés	Suivi
	2020	<i>Synthèse intégrée au PCAET</i>	<i>Synthèse intégrée au PCAET</i>
	2026		
	2030		
	2050		
Réduction de moitié de la <u>consommation foncière</u> par rapport à la période 2006-2016			Pilotage et partenariat
			CCBR
			PETR St Malo
			Planification
Objectif d'un taux de croissance démographique de +1,4%/an			2018-2019

Sous-action	0-3-3 Prendre en compte le PCAET dans les documents et opérations d'aménagement		[PLUi]
Descriptif	Indicateur(s)		Budget prévisionnel 2020-2025
Prioriser l' <u>enveloppe urbaine</u> des agglomérations avant de penser à leur extension, en fonction des capacités réelles de <u>densification</u> des communes	<i>Evolution de la distance moyenne parcourue chaque jour par habitant (part des déplacements évités grâce aux politiques d'urbanisme (référence 12km))</i>		- €
		Objectifs fixés cumulés	Suivi
	2020	-1%	
	2026	-3%	
	2030	-5%	
	2050	-15%	
Conforter les bourgs tout en maintenant la <u>diversité</u> des lieux de vie			Pilotage et partenariat
			CCBR
Etudier toute nouvelle opération d'aménagement au regard des <u>enjeux environnementaux, urbanistiques et paysagères</u>			Planification
<u>Protéger</u> les terres agricoles, milieux naturels, zones humides, haies			Dès 2020
Réflexion sur les <u>modes actifs</u> au sein des bourgs et des opérations d'aménagement (place du piéton et du cycliste, accès aux aires de covoiturage, gares, optimisation des places de stationnement...)			

Axe	1- Vers un territoire rural affirmé aux multiples atouts en faveur du climat	
Action	1-1 Soutenir une agriculture paysanne	[POLITIQUE AGRICOLE]

Mise à jour 13/01/2020

Transversalité 1-2, 1-3

Priorité Haute

Thématique	Type d'action	Impacts environnementaux
Pilotage X	Adaptation X	Pas d'impact direct sur l'environnement constaté au travers de cette action
Mobilité	Atténuation X	
Résidentiel	Sensibilisation X	
Tertiaire	RSE X	
Industries	Echelle	
Aménagement / Urbanisme X	Communes X	
Déchets	EPCI X	
Agriculture X	PETR	
Production ENR	EPCI limitrophes	
Etat d'avancement	Objectifs	
2020 D	Considérer la ruralité du territoire comme un atout	
2026 B	Développer les conditions propices à une agriculture pérenne et responsable	
2040 A	Lier durablement profession agricole et population	
2050 A	Valoriser les pratiques favorables au climat et à l'environnement	

Contexte et enjeux
<p>L'agriculture reste un secteur d'activité <u>peu intégré</u> dans les projets portés à l'échelle de la communauté de communes. Elle marque cependant l'identité du territoire et constitue un des 1er secteur d'activité de la communauté de communes avec 350 exploitations répertoriées.</p> <p>L'enjeu principal est de favoriser les conditions pour associer durablement la profession agricole dans les transitions en cours et considérer la ruralité du territoire comme un atout. L'agriculture a un impact fort sur l'environnement (aménagement de l'espace, paysages, ressource en eau...) et le climat (émissions de gaz à effet de serre, polluants atmosphériques...). C'est également un secteur d'activité disposant de solutions concrètes pour le climat, aussi bien pour réduire les effets sur le changement climatique que pour s'y adapter.</p>

Axe	1- Vers un territoire rural affirmé aux multiples atouts en faveur du climat	
Action	1-1 Soutenir une agriculture paysanne	[POLITIQUE AGRICOLE]

Sous-action	I-1 Définir un cadre politique agricole		[Service agri]
Descriptif	Indicateur(s)		Budget prévisionnel 2020-2025
Gouvernance agricole communautaire : vice-président à l'agriculture, commission thématique	Nombre d'agriculteurs associés		184 000,00 €
Service et poste dédié "ruralité-agriculture-alimentation"	Objectifs fixés cumulés		Poste dédié + conventions financières
Partenariats avec la profession agricole	2020	30	Pilotage et partenariat
Définition d'une politique agricole locale : critères, filières, financements, actions	2026	40	CCBR
	2030	50	PETR St Malo (FA2 et FA3), Région Département
	2050	150	Planification
			De mai 2020 à décembre 2021

Sous-action	I-2 Développer des dispositifs de structuration d'une agriculture durable		[Soutien agri]
Descriptif	Indicateur(s)		Budget prévisionnel 2020-2025
Stratégie de portage foncier de terres agricoles	Etudes d'opportunité		50 000,00 €
Accompagnement à l'installation des agriculteurs	Objectifs fixés cumulés		Réserves foncières et accompagnement
	2020	Sans objet	Pilotage et partenariat
	2026	Disposer d'un programme d'actions	A préciser
	2030		SAFER, CIVAM, Terres de Lien, CRAB
	2050		Planification
			De juin 2020 à fin 2025

Sous-action	I-3 Rapprocher producteurs et consommateurs		[Filières courtes]
Descriptif	Indicateur(s)		Budget prévisionnel 2020-2025
Renforcement du lien entre producteurs par la mise en réseau (exemple : asso Paysans Bio de Bretagne romantique)	Points de vente des produits locaux		33 000,00 €
Renforcement du lien entre producteurs et consommateurs par la poursuite des actions engagées (AMAP) et le développement de nouveaux outils type salon des producteurs, magasin des producteurs, solutions mutualisées de logistique et de transformations...	Cartographie		Aides financières, communication, salon des producteurs
	2020	Actualisation du document du SMICTOM	Pilotage et partenariat
	2026	Maillage cohérent du territoire	Associations/groupements agricoles
	2030		CRAB (fonds VIVEA), Agrobio 35 Syndicats BV, PETR St Malo
	2050		Planification
			De juin 2020 à fin 2025

Axe	1- Vers un territoire rural affirmé aux multiples atouts en faveur du climat	
Action	1-2 Faire des sols et du bocage une force du territoire	[BIODIVERSITE ET ADAPTATION]

Mise à jour 13/01/2020
Transversalité 0-3, 1-1, 1,3, 2-3
Priorité Haute

Thématique	Type d'action	Impacts environnementaux	Impact global +++
Pilotage	Adaptation X	Une action spécifique vers les sols et le bocage assure une variété d'impacts positifs pour l'environnement : prévention des inondations, meilleure gestion de la ressource en eau, limitation de l'érosion des sols, corridors écologiques favorables à la biodiversité, ... Pour le climat, c'est un renforcement de l'adaptation du territoire au changement climatique et un renforcement du stockage de carbone (sous réserve d'une gestion durable de ce stock). La production de bois énergie est intéressante pour améliorer le cadre de vie (paysages, obstacles aux transferts de polluants) et l'économie locale, sous réserve que les équipements de chauffage associés soient performants.	
Mobilité	Atténuation X		
Résidentiel	Sensibilisation		
Tertiaire	RSE		
Industries	Echelle		
Aménagement / Urbanisme X	Communes X		
Déchets	EPCI X		
Agriculture X	PETR X		
Production ENR X	EPCI limitrophes X		
Etat d'avancement	Objectifs		
2020 C	Renforcer le stockage de carbone dans les sols et les végétaux		
2026 B	Développer les solutions d'adaptation au changement climatique		
2040 A	Réduire la vulnérabilité du territoire face au changement climatique		
2050 A	Gérer durablement une filière bois locale		

Contexte et enjeux
<p>La Bretagne romantique est un territoire rural (SAU 64%) et naturel, riche de 17 sites naturels (Natura 2000, ZNIEFF, ENS), 1800 km de haies, 9000 ha de bois et 4000 ha de zones humides. Cette richesse est vulnérable au changement climatique (sensibilité d'espèces animales et végétales patrimoniales, sécheresse, impact sur les cultures, confort animal...) et a déjà été largement impactée. Ce "résiduel" de richesses écologiques constitue cependant un potentiel important pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcer le stockage du carbone (et donc atténuer la part des émissions de GES) - s'adapter au réchauffement climatique (ombrage, brise-vent, obstacles aux transferts de polluants, corridors écologiques favorables à la biodiversité...) - tendre vers une autonomie énergétique en intégrant et développant le bois-énergie (production de chaleur) - Un autre potentiel fort réside dans la production de bois d'oeuvre et la possibilité de substituer peu à peu les matériaux de construction les plus émissifs par un matériau local et peu impactant.

Axe	1- Vers un territoire rural affirmé aux multiples atouts en faveur du climat	
Action	1-2 Faire des sols et du bocage une force du territoire [BIODIVERSITE ET ADAPTATION]	

Sous-action	1-2-1 Réduire la vulnérabilité de la biodiversité et des habitats au changement climatique		[Vulnérabilité]
Descriptif	Indicateur(s)	Budget prévisionnel 2020-2025	
Création de <u>dispositifs concrets</u> types hotels à insectes, nichoirs à oiseaux et chauve-souris, observatoires...	<i>Réalisation des études ad-hoc</i>	35 000,00 €	
Plans de <u>gestion différenciée</u> des espaces verts dans les communes (espèces locales et robustes, moins gourmandes en eau, couvre-sol...)	<i>Nombre d'équipements mis en place</i>	Atlas, sensibilisation, 30 équipements	
Protection des corridors écologiques (TVB) dans le <u>PLUi</u>	Objectifs fixés cumulés	Suivi	
Réalisation d'un <u>atlas de la biodiversité</u> pour améliorer la connaissance et identifier les principales menaces	2020 -	Pilotage et partenariat	
Développement d'une <u>culture du risque</u> auprès des publics (inondations, sécheresses, canicules, incendies...)	2026 5	CCBR	
	2030 -	Syndicats de BV, LPO, Bretagne vivante, CAP	
	2050 -	Planification	
	200	A partir de 2020	

Sous-action	1-2-2 Retrouver une agriculture en lien avec les sols par des techniques culturales favorables		[Sols et cultures]
Descriptif	Indicateur(s)	Budget prévisionnel 2020-2025	
Diagnostiques du <u>carbone du sol</u> (outils SIMEOS) pour agir sur le stockage du carbone	<i>Part des surfaces agricoles cultivées / exploitées avec des pratiques agro-écologiques</i>	30 000,00 €	
Développement de <u>pratiques agro-écologiques</u> pour une agriculture résiliente : techniques culturales simplifiées, part des prairies dans les assolements, engrais-verts inter-cultures, permaculture, alternative au labour, autonomie protéique, ...	Objectifs fixés cumulés	Suivi	
Recours à des <u>variétés adaptées</u> dans les cultures (sorgho, luzerne...) et le bocage (essences locales et robustes...)	2020 1%	Pilotage et partenariat	
	2026 5%	Syndicats de BV	
	2030 15%	CRAB, AgroBio35, Département	
	2050 40%	Planification	
		A partir de 2021	

Sous-action	1-2-3 Développer une filière bois bocage locale		[Filière bois]
Descriptif	Indicateur(s)	Budget prévisionnel 2020-2025	
Campagne de revégétalisation dans les espaces agricoles : plantation de <u>haies</u> (programme CCBR, Breizh Bocage), soutien à l'agroforesterie	<i>Linéaire de haies plantées annuellement</i>	145 000,00 €	
Plans de <u>gestion adaptés</u>	<i>Surfaces agricoles en agroforesterie</i>	Programmes de plantations, formations, plans de gestion, partenariats	
Intégration de la production du <u>bois d'œuvre</u> dans le développement de la filière	<i>Evolution de la quantité de bois d'œuvre prélevée</i>	Objectifs fixés cumulés	
Lien avec les besoins des autres territoires	2020 8	Suivi	
	2026 0%	Pilotage et partenariat	
	2030 4%	CCBR / Syndicats de BV	
	2050 10%	AILE, ABIBOIS	
	20	Planification	
	15	Depuis 1999	
	20%		
	20		
	20%		
	35%		

Sous-action	1-2-4 Restauration des cours d'eau et des zones humides		[GEMAPI]
Descriptif	Indicateur(s)	Budget prévisionnel 2020-2025	
Suivi de l'élaboration et de la mise en oeuvre des programmes de <u>travaux et d'animation</u>	<i>Linéaire de cours d'eau restaurés</i>	1 020 000,00 €	
Maintien et restauration des zones humides et des cours d'eau afin de favoriser la <u>résilience</u> des milieux aux aléas climatiques	Objectifs fixés cumulés	Suivi	
Effet attendu de préservation ou d'amélioration quantitative des <u>ressources</u> pour les milieux et les usages	2020 A PRECISER	Pilotage et partenariat	
	2026	Syndicats de BV	
	2030	CCBR, Producteurs EP, Région, AELB..	
	2050	Planification	
		Suivant durée des contrats BV	

Axe	1- Vers un territoire rural affirmé aux multiples atouts en faveur du climat	
Action	1-3 Tendre vers des exploitations "bas carbone"	[TECHNIQUES AGRICOLES]

Mise à jour 13/01/2020

Transversalité 1-1, 1-2, 2-7

Priorité Moyenne

Thématique	Type d'action	Impacts environnementaux	Impact global +++
Pilotage	Adaptation	Les impacts environnementaux sont globalement positifs vis-à-vis des différents enjeux identifiés : eau, santé, biodiversité, climat... sont ainsi préservés ou améliorés par des pratiques agricoles adaptées. Egalement, l'impact est positif sur le cadre de vie et les nuisances liées aux activités agricoles avec le développement d'un modèle agricole durable, en lien avec les équilibres naturels. Enfin, l'évolution vers de nouveaux modèles de productions vise à pérenniser et renforcer une activité fragilisée en améliorant l'autonomie des exploitations et leur implication dans la vie et l'économie locale.	
Mobilité	Atténuation X		
Résidentiel	Sensibilisation		
Tertiaire	RSE		
Industries			
Aménagement / Urbanisme X	Echelle Communes X		
Déchets	EPCI X		
Agriculture X	PETR		
Production ENR X	EPCI limitrophes		
Etat d'avancement	Objectifs		
2020 D	Accompagner les entreprises laitières vers une logique bas carbone		
2026 C	Améliorer la résilience des exploitations par une meilleure autonomie		
2040 A			
2050 A			

Contexte et enjeux

La Bretagne romantique compte à ce jour près de 350 exploitations agricoles. La production majoritaire est l'élevage laitier. Le cheptel bovin est responsable du tiers des émissions de GES sur le territoire.

Les enjeux sont de trois ordres :

- réduire les émissions de GES liées à la production laitière, aux cultures traitées et à la gestion des effluents,
- réduire toutes formes de dépenses énergétiques dans les fermes (fuel, bâtiments...) et maintenir ainsi un modèle économique viable pour les exploitants agricoles,
- tendre vers l'autonomie des exploitations en vue d'une meilleure résilience.

Axe	1- Vers un territoire rural affirmé aux multiples atouts en faveur du climat	
Action	1-3 Tendre vers des exploitations "bas carbone"	[TECHNIQUES AGRICOLES]

Sous-action	1-3-1 Diagnostiquer les pratiques agricoles		[Diag GES agri]
Descriptif	Indicateur(s)		Budget prévisionnel 2020-2025
Diagnostics des émissions de GES (Self CO2 et CAP2ER) et des consommations d'énergie auprès des exploitations volontaires	% d'exploitations diagnostiquées		12 600,00€ <i>Aides aux diagnostics</i>
Couplage du diagnostic GES aux diagnostics systèmes existants	Objectifs fixés cumulés	Suivi	Pilotage et partenariat
	2020	2%	Syndicats de BV / AEP
	2026	10%	CRAB, AgroBio35, Département
	2030	30%	Planification
	2050	50%	A partir de 2020

Sous-action	1-3-2 Développer les actions de réduction des émissions de méthane et ammoniac		[Actions missions agri]
Descriptif	Indicateur(s)		Budget prévisionnel 2020-2025
Engagement au travers d'une <u>charte</u> ou d'un label	% d'exploitations engagées		10 000,00€ <i>Formations, sensibilisation et accompagnement</i>
Pistes d'amélioration :	Objectifs fixés cumulés	Suivi	Pilotage et partenariat
Couverture de fosses / microméthanisation (ex : procédé NENUFAR)	2020	1%	CRAB / Syndicats de BV / AEP
Diminution des intrants, engrais de synthèse	2026	10%	AgroBio35, Département
Elimination des résidus de culture	2030	20%	Planification
Echanges parcelaires / AFAFE	2050	50%	A partir de 2021-2022

Sous-action	1-3-3 Développer les actions de réduction des consommations énergétiques		[Actions conso agri]
Descriptif	Indicateur(s)		Budget prévisionnel 2020-2025
Engagement au travers d'une <u>charte</u> ou d'un label	% exploitations engagées		12 000,00€ <i>Formations, sensibilisation et accompagnement</i>
Pistes d'amélioration :	Objectifs fixés cumulés	Suivi	Pilotage et partenariat
Réduction des consommations de fuel par l'écoconduite	2020	1%	CRAB / Coop agricoles
Amélioration des performances des moteurs		-1%	AgroBio35, Département, IDELE
Echanges parcelaires	2026	10%	Planification
Programme Eco Energie Lait avec des améliorations sur les tanks à lait et le groupe froid		-5%	A partir de 2020
	2030	20%	
		-10%	
	2050	50%	
		-25%	

Sous-action	1-3-4 Favoriser l'autonomie alimentaire, financière et énergétique des exploitations		[Autonomie agri]
Descriptif	Indicateur(s)		Budget prévisionnel 2020-2025
<u>Autonomie alimentaire</u> : allongement du pâturage, sélection de races robustes, introduction de légumineuses...	Evolution de la vente d'engrais de synthèse		10 000,00€ <i>Formations, sensibilisation et accompagnement</i>
<u>Autonomie financière</u> : réduction de l'achat d'intrants, circuits courts, outils d'aide à la décision adaptés	Evolution des surfaces dédiées aux cultures fourragères (cf 1-2-4)		Pilotage et partenariat
<u>Autonomie énergétique</u> : voir FA 2-7	Objectifs fixés cumulés	Suivi	CRAB / Coop agricoles
	2020	-2%	Syndicats BV, AEP, AgroBio35 Département, IDELE
	2026	-15%	Planification
	2030	-30%	A partir de 2021
	2050	-40%	

Axe	2- Vers des équipements de qualité thermique et écologique	
Action	2-1 Concevoir des bâtiments publics de qualité, une normalité	[EQUIPEMENTS PUBLICS]

Mise à jour 13/01/2020

Transversalité 1-2, 2-3, 4-3, Fiche action 1 du SDE35

Priorité Faible

Thématique	Type d'action	Impacts environnementaux	Impact global +
Pilotage	Adaptation		
Mobilité	Atténuation X	L'impact global de cette action sur l'environnement est positif : valorisation des ressources locales (bois œuvre), développement d'un mix énergétique, réduction de la dépendance aux énergies fossiles, économies financières avec des dépenses énergétiques moindres...	
Résidentiel	Sensibilisation X		
Tertiaire X	RSE X	Une vigilance reste cependant à avoir sur le développement des énergies renouvelables et les éventuelles nuisances associées, notamment dans des secteurs patrimoniaux et architecturaux sauvegardés (périmètres des bâtiments de France).	
Industries X	Echelle		
Aménagement / Urbanisme	Communes X	Egalement, le développement de certaines forme d'ENR peut poser question sur le prélèvement de ressources naturelles et le cycle de vie des équipements (recyclages). Les éventuels travaux doivent également prendre en compte les sites de nidification et refuges de la faune (chiroptères, oiseaux...) dans les failles d'anciens bâtiments.	
Déchets X	EPCI X		
Agriculture	PETR	Enfin, les bâtiments nécessitant une réhabilitation de leur système de chauffage devront s'orienter vers des équipements récents et performants (bois notamment).	
Production ENR X	EPCI limitrophes		
Etat d'avancement	Objectifs		
2020	C	Effectuer des travaux de qualité écologique et énergétique sur les bâtiments publics	
2026	B	Assurer un suivi et une maintenance adaptés pour optimiser le fonctionnement des équipements	
2040	A	Utiliser les équipements publics de manière responsable et durable	
2050	A	Intégrer la sobriété dans les usages, pour tous les utilisateurs des bâtiments	

Contexte et enjeux

Le secteur tertiaire constitue un secteur émetteur de GES et consommateur d'énergie. Il n'est cependant pas le secteur à enjeu identifié prioritairement dans le cadre du PCAET. Il offre pourtant deux dimensions essentielles qui confortent le choix d'une action dans ce domaine :

- d'une part, les bâtiments publics constituent des vitrines face au grand public : l'exemplarité des acteurs publics du territoire permet d'inciter plus facilement à des travaux et des améliorations sur le patrimoine bâti du territoire, ainsi qu'à des usages plus durables. A ce titre, la communauté de communes Bretagne romantique est engagée depuis 2009 dans le développement d'un service de CEP pour les communes ainsi que dans la facilitation des travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux via les dispositifs CEE-TEPCV et Practise. Egalement, un guide des écogestes complète cette offre depuis le 1er janvier 2019. Enfin, des opérations concrètes illustrent cet engagement :

- Construction du siège communautaire aux normes HQE, avec système de chauffage au bois, usage de matériaux locaux (bois), récupération d'eaux de pluie,
- Construction de l'Espace Entreprises à Combourg avec panneaux solaires photovoltaïques et GTB,
- Mise en service d'une chaufferie bois et son réseau de chaleur, alimentant une dizaine d'équipements publics et privés.

- d'autre part, les bâtiments sont des supports intéressants de production d'énergies renouvelables (solaire thermique et photovoltaïque notamment). A ce titre, la Communauté de communes Bretagne romantique est depuis le 1er juillet 2019 actionnaire de la SCIC Les Survoltés. Elle mène également un travail en lien avec la SEM ENERGIV d'identification des sites pouvant accueillir potentiellement des panneaux solaires.

Axe	2- Vers des équipements de qualité thermique et écologique
Action	2-1 Concevoir des bâtiments publics de qualité, une normalité [EQUIPEMENTS PUBLICS]

Sous-action	2-1-1 Développer un service de Conseil en Energie Partagé pour optimiser le patrimoine public	[CEP]
Descriptif	Indicateur(s)	Budget prévisionnel 2020-2025
Diagnostic des pratiques, consommations et bilans annuels	<i>Nombre de communes bénéficiant du service</i>	156 000,00 €
Elaboration de PPI par commune		<i>Poste CEP + travaux de maintenance sur bâtiments communaux</i>
Révision des <u>contrats</u> et passage à l'énergie verte	Objectifs fixés cumulés	Suivi
Sensibilisation et formation des utilisateurs et usagers	2020	12
Réalisation des travaux de <u>maintenance</u> adéquats	2026	15
Suivi et <u>conseil</u> sur les projets de rénovation et construction	2030	20
Service mutualisé avec la <u>CCCE</u>	2050	25
		Pilotage et partenariat
		CCBR / CCCE
		ADEME, Région
		Planification
		Depuis 2009

Sous-action	2-1-2 Réaliser des travaux performants sur les bâtiments publics	[Travaux bât publics]
Descriptif	Indicateur(s)	Budget prévisionnel 2020-2025
Charte <u>d'engagement</u> de l'EPCI et diffusion aux communes :	<i>Amélioration de l'étiquette DPE et climat de % bâtiments publics</i>	210 000,00 €
Utilisation d'écomatériaux, notamment bois d'œuvre local		<i>Nombre de bâtiments rénovés via les dispositifs CEE-TEPCV et Practise</i>
Refus du recours au bois exotique	Objectifs fixés cumulés	Suivi
Intégration de contraintes low tech dans les CCTP	2020	5%
Prise en compte de l'énergie grise		Sans objet
Prise en compte du potentiel de production d'ENR sur les bâtiments en rénovation ou construction	2026	15%
Respect de la réglementation thermique, vers niveau BBC		Sans objet
	2030	50%
Répertoire des <u>éco-entreprises</u>		Sans objet
Aides financières aux communes (programme <u>Practise</u>)	2050	80%
Valorisation des travaux via le dispositif des <u>CEE</u>		Sans objet
		Pilotage et partenariat
		CCBR / Communes
		CEP, Rénov'Habitat Bretagne
		Planification
		Depuis 2009

Sous-action	2-1-3 Adapter un modèle d'usage du patrimoine public sobre et écoresponsable	[Usage bât publics]
Descriptif	Indicateur(s)	Budget prévisionnel 2020-2025
Généralisation de l'affichage de l' <u>étiquette DPE</u> et climat	<i>Part des bâtiments du secteur tertiaire engagés dans une démarche écore</i>	25 000,00 €
Création, diffusion et mise à jour d'un <u>guide des écogestes</u>		<i>Diffusion d'un guide des écogestes</i>
Diffusion du <u>modèle</u> aux autres bâtiments du secteur tertiaire, hors patrimoine public	Objectifs fixés cumulés	Suivi
	2020	5%
	2026	25%
	2030	40%
	2050	80%
		Pilotage et partenariat
		CCBR / Communes
		ADEME, Région, Rénov'Habitat Bretagne
		Planification
		A partir de 2021

Sous-action	2-1-4 Rénover et assurer la performance des installations d'éclairage public	[Eclairage public]
Descriptif	Indicateur(s)	Budget prévisionnel 2020-2025
<u>Rénovation</u> des points lumineux (horloges, LED...)	<i>Part des points lumineux rénovés</i>	35 000,00 €
<u>Optimisation</u> du fonctionnement des points lumineux (temporisation, allumage automatique...)		<i>Part des points lumineux optimisés</i>
Transfert de compétence au SDE 35 ou subvention	<i>Extinction de X% des points lumineux non essentiels la nuit</i>	<i>Travaux sur éclairage des ZA, communication, partenariat</i>
Labellisation SMILE		Objectifs fixés cumulés
Identification des <u>points lumineux non essentiels</u> , des besoins en terme de sécurité publique et des plages horaires d'extinction possible pour limiter les pollutions lumineuses	2020	5%
		Voir SDE
	2026	10%
		5%
	2030	20%
		25%
	2050	20%
		35%
		50%
		30%
		60%
		70%
		50%
		Pilotage et partenariat
		Communes et/ou SDE 35
		ADEME, Région, Rénov'Habitat Bretagne
		Planification
		Depuis 2010

Axe	2- Vers des équipements de qualité thermique et écologique	
Action	2-2 Soutenir les initiatives locales en faveur des économies d'énergie	[HABITAT PRIVE]

Mise à jour 13/01/2020

Transversalité 1-3, 2-3

Priorité Moyenne

Thématique	Type d'action	Impacts environnementaux	Impact global ++
Pilotage	Adaptation		
Mobilité	Atténuation X	L'impact global de cette action sur l'environnement est positif : valorisation des ressources locales (bois d'œuvre et bois énergie), réduction de la dépendance aux énergies fossiles, économie financières avec des dépenses énergétiques moindre...	
Résidentiel X	Sensibilisation X		
Tertiaire	RSE	Une vigilance reste cependant à avoir sur le développement des énergies renouvelables sur le bâti résidentiel et les éventuelles nuisances associées, notamment dans des secteurs patrimoniaux et architecturaux sauvegardés (périmètres des bâtiments de France).	
Industries	Echelle		
Aménagement / Urbanisme	Communes X	Les éventuels travaux doivent également prendre en compte les sites de nidification et refuges de la faune (chiroptères, oiseaux...) dans les failles d'anciens bâtiments.	
Déchets	EPCI X		
Agriculture	PETR	Enfin, les bâtiments nécessitant une réhabilitation de leur système de chauffage devront s'orienter vers des équipements récents et performants (bois notamment).	
Production ENR X	EPCI limitrophes		
État d'avancement	Objectifs		
2020 C	Informier de manière fiable et objective sur les dispositifs existants (aides techniques et financières...)		
2026 B	Accompagner techniquement et financièrement les propriétaires dans l'amélioration thermique et énergétique des logements		
2040 A	Cibler les systèmes de chauffage les moins performants		
2050 A			

Contexte et enjeux
<p>Le parc résidentiel se caractérise par un bâti ancien et peu performant énergétiquement. Les cibles prioritaires sont ainsi les logements construits avant 1982 n'ayant pas fait l'objet d'amélioration, avec une étiquette DPE inférieure ou égale à D. Egalement, les systèmes de chauffage sont particulièrement ciblés, du fait des émissions de GES et de PES associées à ces équipements, notamment les chauffages au fuel et ceux au bois les moins performants, non labellisés (foyers ouverts...).</p> <p>Les données du diagnostic, datant de 2010, n'intègrent cependant pas les évolutions opérées depuis 2014 via une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat qui s'est déroulée sur 4 années. Cette OPAH a permis la rénovation énergétique de 187 logements avec un gain énergétique moyen de 37%. En parallèle, d'autres dispositifs sont proposés sur le territoire pour faciliter les démarches des particuliers dans l'amélioration leur logement : développement en cours d'une PLRH à l'échelle du Pays de St Malo, existence d'un Rénov'habitat Bretagne avec des permanences effectuées sur le territoire, existence d'une maison des services en cours de labellisation Maison France Service, regroupant l'information la plus objective sur le logement notamment... Enfin, les objectifs nationaux en matière de transition énergétique confortent l'importance de cibler les systèmes de chauffage : la SNBC 2018 fixe comme objectif d'arrêter le recours aux chaudières fuel d'ici 2030.</p> <p>Bien que non prioritaire en terme d'émissions de GES, le secteur résidentiel est une cible importante car il touche directement les habitants du territoire. Les efforts déjà réalisés au travers des travaux de rénovation doivent se poursuivre en associant au maximum les citoyens, vers des travaux d'amélioration mais surtout vers des usages plus durables. C'est d'ailleurs un axe largement abordé avec les habitants du territoire lors de la phase de consultation du public qui s'est déroulée de janvier à avril 2019 : les citoyens ont fait part de leur souhait d'avoir accès à une information fiable et objective (subventions disponibles, techniques les plus performantes...) pour faciliter leur implication quotidienne dans les économies d'énergie. Sur ce point, deux outils sont déjà proposés sur le territoire, en complément de la sensibilisation menée par l'Rénov'habitat Bretagne : guide des économies d'énergie et écogestes du mois. Enfin, des services de conseils et d'accompagnement sont déployés sur le territoire comme les permanences de l'ADIL, de l'architecte conseiller du Département et de SOLIHA (pour les aides ANAH).</p> <p>Deux axes majeurs sont ainsi traités : l'information et l'aide technique et financière.</p>

Axe	2- Vers des équipements de qualité thermique et écologique	
Action	2-2 Soutenir les initiatives locales en faveur des économies d'énergie	[HABITAT PRIVE]

2-2-1 Orienter les particuliers vers des pratiques plus durables		[Sensibilisation habitat]
Descriptif	Indicateur(s)	Budget prévisionnel 2020-2025
Programmes de sensibilisation et d'informations : Programme pédagogique du SDE 35 sur la transition énergétique à destination des scolaires Animations de l'EIE Diffusion d'un guide des écogestes Ecogeste du mois	<i>Part de foyers associés pour 25% économie / an</i> Objectifs fixés cumulés Suivi	12 000,00€ <i>Guide, animations diverses</i>
Campagnes saisonnières thématiques (chauffage, climatisation, ENR...) Exploiter les pratiques bioclimatiques dans les maisons	2020 5% 2026 25% 2030 45% 2050 85%	Pilotage et partenariat Rénov'Habitat Bretagne PETR St Malo, SDE35, Région
		Planification Depuis 2018

2-2-2 Mettre en place des dispositifs d'aides auprès des ménages		[Aides habitat]
Descriptif	Indicateur(s)	Budget prévisionnel 2020-2025
Centre de ressources principal : dispositif Rénov'Habitat Bretagne (groupement de l'Espace Info Energie et la Plateforme Locale de Rénovation de l'Habitat) Conseils techniques et financiers de l'EIE Aides financières : dispositifs ANAH et PLRH	<i>Part de logements améliorant leur étiquette DPE et climat vers B</i> <i>Nombre de RDV assurés par l'Rénov'habitat Bretagne</i> Objectifs fixés cumulés Suivi	4 884 000,00€ <i>Travaux et études</i>
Ciblage sur les <u>passoires énergétiques</u> : logements construits avant 1982 ayant une étiquette DPE inférieure ou égale à D Réflexion sur une <u>politique locale de rénovation thermique</u> de l'habitat privé : OPAH-RU, PIG, PLH...	2020 5% 2026 35% 2026 20% 2026 275 2030 40% 2030 455 2050 75% 2050 1255	Pilotage et partenariat Rénov'Habitat Bretagne ANAH, ADEME
		Planification A partir de 2020-2021

2-2-3 Rénover et assurer la performance des installations de chauffage		[Chauffages]
Descriptif	Indicateur(s)	Budget prévisionnel 2020-2025
Dispositif d'aides financières et d'accompagnement spécifique pour le changement des installations de chauffage peu performantes Chauffage <u>fuel</u> : prise en compte des objectifs de la SNBC Chauffage <u>bois</u> : vers des installations plus performantes	<i>Part des résidences principales modifiant leur système de chauffage au bois</i> <i>Part des résidences principales modifiant leur système de chauffage au fuel</i> Objectifs fixés cumulés Suivi	427 510,00€ <i>Travaux de renouvellement</i>
	2020 2% 2020 5% 2026 15% 2026 20% 2030 30% 2030 40% 2050 60% 2050 90%	Pilotage et partenariat ???
		Planification A partir de 2021

Axe	2- Vers des équipements de qualité thermique et écologique	
Action	2-3 Développer les énergies renouvelables locales	[ENR]

Mise à jour 13/01/2020

Transversalité 0-2, 1-2, 1-3, 2-2, 3-2, 3-3, 4-2

Priorité Haute

Thématique	Type d'action	Impacts environnementaux	Impact global +	
Pilotage	Adaptation	X		
Mobilité	X	Atténuation		
Résidentiel	X	Sensibilisation	X	
Tertiaire	X	RSE	X	
Industries	X	Echelle Une vigilance reste cependant à avoir sur les nuisances associées, notamment dans des secteurs naturels (Natura 2000, zones humides...), patrimoniaux et architecturaux sauvegardés (périmètres des bâtiments de France, Baie du Mont St Michel...). Egalement, le développement de certaines forme d'ENR peut poser question sur le prélèvement de ressources naturelles (fabrication des panneaux solaires, cultures agricoles dédiées à la méthanisation) et le cycle de vie des équipements (recyclages).		
Aménagement / Urbanisme	X		Communes	X
Déchets	X		EPCI	X
Agriculture	X		PETR	X
Production ENR	X		EPCI limitrophes	X
État d'avancement	Objectifs			
2020	C		Tendre vers l'autonomie énergétique du territoire à l'horizon 2050	
2026	B		Produire une énergie 100% renouvelable, locale et durable	
2040	A	Faciliter le déploiement des ENR locales par une meilleure acceptation citoyenne des projets		
2050	A			

Contexte et enjeux

Les principales formes d'énergies utilisées sur le territoire sont les produits pétroliers, suivis de l'électricité et du gaz. La dépendance aux produits pétroliers (transports, chauffage fuel...) est forte. Pour peu à peu tendre vers l'autonomie du territoire en matière énergétique, le développement des ENR est primordial et s'appuie sur les ressources propres du territoire : bois, soleil, vent, déchets agricoles... A ce titre, le territoire produit en parallèle une énergie locale sous forme de chaleur (bois) et d'électricité (éolien et solaire) 100% renouvelable. Elle représente 1% de la production bretonne. Le contexte local est également marqué par l'émergence de sociétés (type SCIC ou SEM) oeuvrant pour le développement des énergies renouvelables.

La production d'ENR apparaît comme un secteur transversal, multithématique et dépasse les frontières de l'EPCI. Il touche en effet tous les autres secteurs considérés dans le plan climat : agriculture, bâtiments, industries, mobilité, déchets... L'idée est dans un premier temps d'identifier finement tous les potentiels au travers d'une démarche de planification et de priorisation des développements.

La production d'ENR constitue également le secteur sur lequel les principaux points de vigilance sont portés :

- D'une part, l'association des citoyens dans ces démarches est primordiale pour assurer une meilleure acceptabilité des projets.
- Egalement, une vigilance particulière doit s'opérer sur la richesse du patrimoine naturel et architectural du territoire : identifier les nuisances potentielles et éviter, réduire ou compenser au maximum les impacts associés est essentiel.
- Enfin lors des différents temps d'échanges, les acteurs du territoire, publics ou privés, ont fait part de leurs réserves vis à vis de la méthanisation et les risques de déviance possible (cultures alimentaires dédiées à des fins énergétiques, qualité du lixiviat,...).

Axe	2- Vers des équipements de qualité thermique et écologique
Action	2-3 Développer les énergies renouvelables locales [ENR]

Sous-action		2-3-1 Planifier le développement des ENR sur le territoire	[Planification ENR]
Descriptif	Indicateur(s)	Budget prévisionnel 2020-2025	
Etude de planification énergétique à l'échelle des 4 EPCI du Pays de St Malo	Réalisation d'une étude de planification	66 440,00 €	
Identification des ENR les plus favorables	Objectifs fixés cumulés	Pilote et partenariat	
Identification des sites les plus favorables	2020 Etude réalisée	SDE35	
Planning de déploiement	2026 Etude réalisée	PETR St Malo, SDE35, Région, ADEME	
	2030 Etude réalisée	Planification	
	2050 Etude réalisée	A partir de décembre 2019	

Sous-action		2-3-2 Installer des équipements de production d'énergie éolienne	[Eolien]
Descriptif	Indicateur(s)	Budget prévisionnel 2020-2025	
Exploitation du potentiel grand éolien du territoire	Nombre d'éoliennes installées	- €	
Prise en compte des contraintes patrimoniales (architecture, histoire, Baie du Mont St Michel) et naturelles (Natura 2000, zones humides...)	Objectifs fixés cumulés	Pilote et partenariat	
Un parc existant sur Trémeheuc (6 éoliennes)	2020 6	Développeurs privés	
Projets en cours sur Dingé, Québriac, Tinténiac, Meillac, Pleugueneuc, Cuguen, Lanrigan	2026 7	SEM ENERGIV, SEM BREIZH...	
Importance de l'acceptation locale des projets	2030 12	Planification	
	2050 15	Depuis 2008	

Sous-action		2-3-3 Installer des équipements de production d'énergie solaire	[Solaire]
Descriptif	Indicateur(s)	Budget prévisionnel 2020-2025	
Développement de panneaux solaires photovoltaïques sur les toitures, anciens sites industriels...	Part du potentiel toiture équipé de panneaux solaires photovoltaïques	865 000,00 €	
	Part des places de parking équipées	Etudes (et travaux) sur bâtiments communautaires	
Développement de panneaux solaires photovoltaïques sur les parkings	Part de résidences principales avec production solaire thermique	Pilote et partenariat	
Développement d'équipements de production de chaleur : capteurs solaires thermiques	Objectifs fixés cumulés	SEM ENERGIV, SEM BREIZH...	
Objectifs issus du plan d'action SEMENRGIV : au moins 5 centrales PV de 100 kWc en toiture et au moins 3 ombrières PV de 100kWc sur parking sur la durée du PCAET	2020 2% 3% 2% 5%	SCIC Les Survoltés	
	2026 7% 5% 10%	Planification	
	2030 15% 15% 20% 20%	A partir de 2020	
	2050 20%		

Sous-action		2-3-4 Installer des équipements de production de chaleur collective	[Biomasse]
Descriptif	Indicateur(s)	Budget prévisionnel 2020-2025	
Identification des potentiels de développement	Nombre de chaufferies collectives sur le territoire	3 000 000,00 €	
Développement de nouveaux équipements	Objectifs fixés cumulés	Etudes et travaux	
Extension de réseaux de chaleur existant	2020 1	Pilote et partenariat	
Exploitation de chaufferies collectives	2026 2	Régie biomasse, communes	
Recours à une énergie locale	2030 4	AILE, ADEME, Région...	
Développement de la filière bois locale existante	2050 5	Planification	
		A partir de 2022	

Axe	2- Vers des équipements de qualité thermique et écologique	
Action	2-3 Développer les énergies renouvelables locales	[ENR]

Sous-action		2-3-5 Installer des équipements de production de méthanisation	[Biogaz]
Descriptif	Indicateur(s)		Budget prévisionnel 2020-2025
	Part d'exploitations équipées en microméthanisation		87 500,00 €
			Aide à la mise en place de microméthanisation
	Objectifs fixés cumulés		Suivi
	2020	1%	
2026	5%		
2030	10%		
2050	20%		
Etude sur le <u>potentiel</u> de production de biogaz avec injection dans le réseau et procédés de microméthanisation (réalisée en 2012 + étude 2020 avec le PETR St Malo) Temps d'échanges et de concertation pour <u>informer et accompagner les agriculteurs</u> dans leur réflexions de production de biométhane Lien direct avec la future station de GNV -Bio GNV Développement de procédés dédiés à l'autoconsommation dans les exploitations et renforcement de l' <u>autonomie</u> des exploitations (microméthanisation)		Pilotage et partenariat CRAB, AILE, GRDF ADEME, Région...	
		Planification	
		A partir de 2019	

Sous-action		2-3-6 Développer les partenariats et l'information autour des ENR	[Partenariats]
Descriptif	Indicateur(s)		Budget prévisionnel 2020-2025
	Participation au financement / au capital de SCIC et / ou SEM		17 500,00 €
	Conventions ENEDIS, GRDF		Participation financière, études, outils de com...
	Objectifs fixés cumulés		Suivi
	2020	Participation à la SCIC Les Survoltés	
2026	Achats de parts supplémentaires		
2030			
2050			
Partenariats avec les acteurs de l'énergie : SEM départementales, régionales, SCIC, GRDF, ENEDIS Consolidation des données sur l'évolution coordonnée des réseaux énergétiques en lien avec les concessionnaires Renforcement de l' <u>acceptation locale</u> des projets ENR portés par des citoyens Veille réglementaire, technique et financière sur les ENR, guide		Pilotage et partenariat CCBR SEM ENERGIV, SCICLes Survoltés, SEM BREIZH, GRDF, ENEDIS...	
		Planification	
		Depuis 2019	

Axe	3- Vers une mobilité vertueuse et réfléchie	
Action	3-1 Etre exemplaire en terme de mobilités	[POLITIQUE DE MOBILITE]

Mise à jour	14/01/2020
Transversalité	3-2, 3-3, 4-3
Priorité	Moyenne

Thématique	Type d'action	Impacts environnementaux	Impact global ++	
Pilotage	Adaptation	L'impact de cette action est globalement positif sur l'environnement. Le bénéfice principal réside dans la réduction des émissions de GES. L'amélioration de la qualité de l'air est un autre avantage associé et permet ainsi d'améliorer la protection de la santé publique. La réduction de la dépendance aux produits pétroliers est favorable aux économies (réduction des dépenses liées à la voiture) et réduit ainsi en partie la précarité énergétique des foyers. La réduction de la place de la voiture dans les zones urbaines permet de bénéficier d'un cadre de vie plus agréable (moins de nuisances sonores, cadre urbain plus serein, réduction des accidents...).		
Mobilité	Atténuation			
Résidentiel	Sensibilisation			
Tertiaire	RSE			
Industries	Echelle	Les principaux points de vigilance portent sur le cycle de vie des équipements électriques (batteries, ressources naturelles, recyclage) et l'importance de proposer des services de transports collectifs raisonnés, l'idée étant non pas de multiplier les déplacements (au risque d'un effet inverse d'augmentation des émissions de GES) mais de les optimiser.		
Aménagement / Urbanisme				Communes
Déchets				EPCI
Agriculture				PETR
Production ENR				EPCI limitrophes
Etat d'avancement	Objectifs			
2020	C	Définir une politique de mobilité durable sur le territoire		
2026	B	Expérimenter des solutions de mobilité adaptées aux besoins des habitants et à l'urgence climatique		
2040	A	Donner l'exemple et donner envie de modifier ses pratiques de mobilité		
2050	A			

Contexte et enjeux
<p>Les transports, et plus particulièrement la mobilité quotidienne (déplacements domiciles-travail-services-achats-loisirs...), constituent le 2nd secteur émetteur de GES (15% des émissions). Les différents temps d'échanges avec les acteurs publics et privés du territoire, ainsi qu'avec les habitants, mettent en avant l'importance de la mobilité en Bretagne romantique. Cette question est au coeur du développement du territoire et de l'évolution de son aménagement. En effet, au delà de l'aspect "énergie-climat" de cette thématique, la composante sociale liée aux déplacements occupe une place majeure : le <u>besoin</u> de se déplacer pour travailler, accéder à des services... est prégnant et directement lié à l'étendue du territoire et à son "tiraillement" entre les aires urbaines de Rennes et Saint Malo. Les déplacements sont inévitables mais à améliorer.</p> <p>La Communauté de communes dispose à ce jour d'une compétence dédiée aux transports, limitée à quelques services. Or, force est de constater le défi majeur à relever autour de la mobilité, avec le développement de solutions adaptées et la nécessité de définir une politique favorable et durable.</p> <p>Un cadre général d'intervention est ainsi à structurer : précision sur les compétences de l'intercommunalité, priorisation des actions, développement de nouveaux services, travaux éventuels... Egalement, un cadre spécifique aux pratiques internes peut compléter la politique globale de la communauté de communes afin de faire preuve d'exemplarité auprès des autres communes et des habitants.</p>

Axe	3- Vers une mobilité vertueuse et réfléchie	
Action	3-1 Etre exemplaire en terme de mobilités	[POLITIQUE DE MOBILITE]

Sous-action	3-1-1 Intégrer la mobilité dans la compétence "transports" de la Communauté de communes	[Service mob]
Descriptif	Indicateur(s)	Budget prévisionnel 2020-2025
Définition du rôle, missions et limites d'intervention de la CCBR autour des mobilités	<i>Définition d'un cadre politique de mobilité durable</i>	190 000,00€
Création d'un poste de coordonnateur dédié aux mobilités	<i>Réalisation d'un schéma des déplacements doux</i>	Schéma + recrutement d'un agent
Pistes de travail :		Pilotage et partenariat
Création et gestion des aires covoiturage, pistes cyclables, pôles multimodaux	2020 Objectifs fixés cumulés <i>Finalisation du schéma</i>	CCBR
Promotion de la mobilité durable	2026 <i>Service mobilité dédié</i>	Région, CODESEN.
Diagnostic des pratiques, de l'offre de transport et des infrastructures actuelles (schéma des déplacements doux en cours)	2030	Planification
	2050	De 2020 à 2022

Sous-action	3-1-2 Développer en interne les pratiques de mobilité durable	[Pratiques internes]
Descriptif	Indicateur(s)	Budget prévisionnel 2020-2025
Travail sur les pratiques :	<i>Parc de véhicules légers électriques CCBR et communes</i>	70 000,00€
Télétravail	<i>Nombre d'agents et élus formés ou engagés (covoiturage, télétravail)</i>	Achat de véhicules, temps de formation et sensibilisation
Stages d'écoconduite	Objectifs fixés cumulés	Pilotage et partenariat
Travail sur les équipements disponibles :	2020 11	CCBR et communes
Parc de véhicules électriques	5	SDE35, ENEDIS
Performances des véhicules thermiques additif ad blue	2026 15	Planification
Dimensionnement raisonné du parc de véhicules	20	A partir de 2021
Critères environnementaux dans l'achat des véhicules	2030 20	
	50	
	50	
	2050 100	

Axe	3- Vers une mobilité vertueuse et réfléchi	
Action	3-2 Aménager le territoire pour des déplacements plus sobres	[INFRASTRUCTURES ET SERVICES]

Mise à jour	14/01/2020
Transversalité	0-3, 3-1, 3-3
Priorité	Haute

Thématique	Type d'action	Impacts environnementaux	Impact global +
Pilotage	X Adaptation	X	L'impact de cette action est globalement positif sur l'environnement. Le bénéfice principal réside dans la réduction des émissions de GES. L'amélioration de la qualité de l'air est un autre avantage associé et permet ainsi d'assurer la protection de la santé publique. La réduction de la dépendance aux produits pétroliers est favorable aux économies (réduction des dépenses liées à la voiture) et réduit ainsi en partie la précarité énergétique des foyers. La réduction de la place de la voiture dans les zones urbaines permet de bénéficier d'un cadre de vie plus agréable (moins de nuisances sonores, cadre urbain plus serein, réduction des accidents...). Egalement, l'économie locale peut être favorisée par la dynamisation des centres-bourgs. Les principaux points de vigilance portent sur le risque d'artificialisation des sols suivant les projets d'aménagements et d'infrastructures retenus, ainsi que l'impact éventuel sur la faune, la flore, les habitats naturels...
Mobilité	X Atténuation	X	
Résidentiel	X Sensibilisation	X	
Tertiaire	X RSE	X	
Industries	Echelle		
Aménagement / Urbanisme	X Communes	X	
Déchets	X EPCI	X	
Agriculture	PETR		
Production ENR	EPCI limitrophes		
Etat d'avancement	Objectifs		
2020	C	Mettre la mobilité au cœur des outils d'aménagement du territoire	
2026	B	Développer les services adaptés à la mobilité en milieu rural et périurbain	
2040	A	Créer les infrastructures favorisant les mobilités actives ou collaboratives	
2050	A		

Contexte et enjeux
<p>La mobilité quotidienne constitue un enjeu fort pour l'évolution du territoire, au vu des besoins de la population pour se déplacer facilement sur et hors de la communauté de communes. L'idée est ainsi de rapprocher les lieux de travail des domiciles et de faciliter l'accès aux services. Pour cela, en parallèle du développement économique du territoire (installation d'entreprises et création d'emplois), des solutions existent pour délocaliser les lieux de travail.</p> <p>Les déplacements domicile-travail ne constituent cependant pas les seuls trajets du quotidien nécessitant des améliorations. En effet, les autres déplacements du quotidien doivent pouvoir se réaliser facilement mais également sous des formes plus durables. On estime que les trajets de moins de 3 km peuvent être réalisés en mode actif. Il convient donc dans un premier temps d'identifier les zones de développement les plus pertinentes tendant à réduire les déplacements en voiture.</p> <p>Aussi, des orientations plus générales en terme d'aménagement du territoire sont à explorer et intégrer dans les documents de planification. C'est le cas par exemple de la revitalisation ou dynamisation des centre-bourgs, pour inciter les habitants à profiter des services locaux existants.</p> <p>L'autre axe d'intervention majeur réside dans l'offre de transports disponible sur le territoire et les services associés : train, cars et covoiturage notamment. De nombreuses actions ont été testées ou sont d'ores et déjà développées à différentes échelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - communale : expérimentation d'un service d'autostop sur Hédé-Bazouges durant quelques mois, - intercommunale : promotion du covoiturage, guide mobilité, navettes estivales vers Combourg, service de covoiturage de proximité, expérimentation d'un dispositif de transport à la demande sur 2 années, élaboration d'un schéma des déplacements doux (en cours), espace de coworking, développement du télétravail, parc de voitures et vélos à assistance électrique, réseau de bornes de recharge électriques, réflexion sur le déploiement du GNV et de la mobilité hydrogène... - pays de Saint Malo : schéma de développement des aires de covoiturage, semaine de la mobilité, proposition pour l'amélioration de l'offre de transport régionale... - départementale (échelle de l'aire urbaine élargie de Rennes dans le cadre du Contrat de Coopération) : diagnostic des aires de covoiturage et pistes cyclables. <p>Enfin, l'aménagement d'infrastructures adaptées doit compléter les orientations d'aménagement et les services proposés : aires de covoiturage, pôles multimodaux, pistes cyclables...</p>

Axe	3- Vers une mobilité vertueuse et réfléchi	
Action	3-2 Aménager le territoire pour des déplacements plus sobres	[INFRASTRUCTURES ET SERVICES]

Sous-action	3-2-1 Proposer une offre de transport adaptée aux besoins du territoire		[Transports régionaux]
Descriptif	Indicateur(s)		Budget prévisionnel 2020-2025
<p>Travail collectif sur l'offre de transport public régionale engagée à l'échelle du Pays de St Malo</p> <p>Développer l'offre de transports en commun vers les lieux de travail extérieurs (train, cars, train routier...) et les principales zones d'emplois du territoire (ZA)</p>	<i>Report modal de X% de trajets sur les TC</i>		- €
		Objectifs fixés cumulés	Suivi
	2020	2%	
	2026	5%	
	2030	15%	
	2050	30%	
			Pilote et partenariat
			Région Bretagne
			PETR St Malo
			Planification
			Dès 2020

Sous-action	3-2-2 Proposer et expérimenter des services favorables aux mobilités actives et collaboratives		[Services de transports locaux]	
Descriptif	Indicateur(s)		Budget prévisionnel 2020-2025	
<p>Poursuite, suivi et amélioration des services de transports groupés développés actuellement : navettes estivales, transports scolaires vers les équipements publics...</p> <p>Développement de tiers lieux sur des bâtiments publics peu ou pas utilisés, en lien avec les travaux menés à l'échelle de l'aire urbaine élargie de Rennes (réseau de tiers-lieux)</p> <p>Déploiement du parc de VAE existant et des équipements associés (stationnement, bornes, réparation...)</p> <p>Réflexion sur d'autres formes de mobilité collaborative : <u>autostop</u>, <u>autopartage</u></p>	<i>Parc de VAE</i>		150 000,00€	
	<i>Nombre de sites de coworking</i>		<i>Achat VAE, études, services</i>	
		Objectifs fixés cumulés	Suivi	Pilote et partenariat
	2020	20		CCBR
	2026	1		CODESEN, EHOP, OUESGO, ENEDIS
	2030	5	Planification	
	2050	75	Depuis 2015	
		200		
		15		

Sous-action	3-2-3 Développer et gérer les infrastructures adaptées aux mobilités actives et collaboratives		[Infrastructures]	
Descriptif	Indicateur(s)		Budget prévisionnel 2020-2025	
<p>Aires de covoiturage : création de nouvelles aires, gestion et entretien des aires en service</p> <p>Déploiement de pistes cyclables sécurisées inter-bourgs, en s'appuyant sur les pistes et voies vertes existantes</p> <p>Création de pôles multimodaux d'offre de transport à l'image du site de Mesnil Roch et de Hédé-Bazouges (en cours)</p> <p>Infrastructures à développer sur les sites les moins sensibles, en collaboration avec les associations environnementales locales</p>	<i>Nombre de places de covoiturage</i>		1 875 000,00€	
	<i>Linéaire de pistes cyclables adaptées</i>		<i>Etudes et travaux</i>	
	<i>Report modal de X% des trajets sur les modes doux</i>		Suivi	Pilote et partenariat
		Objectifs fixés cumulés		Communes
	2020	0		Région, CODESEN, PETR St Malo
	2026	3%	Planification	
	2030	225	Depuis 2013	
		10		
		10%		
		300		
		30		
		15%		
		570		
		100		
		30%		

Axe 3- Vers une mobilité vertueuse et réfléchie
Action 3-3 Promouvoir d'autres formes de mobilité [USAGES ET EVOLUTION DE LA MOBILITE]

Mise à jour 14/01/2020
 Transversalité 3-1, 3-2, 4-1, 4-3
 Priorité Haute

Thématique	Type d'action	Impacts environnementaux	Impact global +	
Pilotage	Adaptation	L'impact de cette action est globalement positif sur l'environnement. Le bénéfice principal réside dans la réduction des émissions de GES. L'amélioration de la qualité de l'air est un autre avantage associé et permet ainsi d'améliorer la protection de la santé publique. La réduction de la dépendance aux produits pétroliers est favorable aux économies (réduction des dépenses liées à la voiture) et réduit ainsi en partie la précarité énergétique des foyers. La réduction de la place de la voiture dans les zones urbaines permet de bénéficier d'un cadre de vie plus agréable (moins de nuisances sonores, cadre urbain plus serein, réduction des accidents...). Les principaux points de vigilance portent sur le risque d'artificialisation des sols suivant les projets d'aménagements et d'infrastructures retenus, ainsi que l'impact éventuel sur la faune, la flore, les habitats naturels...		
Mobilité	Atténuation			
Résidentiel	Sensibilisation			
Tertiaire	RSE			
Industries	Echelle			
Aménagement / Urbanisme				Communes
Déchets				EPCI
Agriculture				PETR
Production ENR				EPCI limitrophes
Etat d'avancement	Objectifs			
2020	D	Accompagner les publics vers de nouveaux usages de mobilité		
2026	C	Proposer des outils concrets incitant à se déplacer autrement		
2040	B	Prendre en compte et suivre les évolutions technologiques		
2050	A			

Contexte et enjeux

Hormis la nécessité de poser un cadre d'intervention sur la mobilité et de développer les services et infrastructures adéquats, l'enjeu réside également dans la prise en compte des changements, qu'ils soient sociétaux ou technologiques. Sont ici visés les usages plus que les services, au travers de trois axes d'intervention :

- Travail en partenariat avec les usagers des mobilités pour sensibiliser à d'autres formes de déplacements, réfléchir à la nécessité/au besoin de se déplacer, prendre en compte les déplacements non essentiels (voyages) ou indirects (achats en ligne). Pour ce dernier aspect, il convient de rappeler que la contribution des véhicules utilitaires légers (VUL) type camionnettes dans les émissions de GES issues du fret est majoritaire. Ces déplacements se multiplient avec les possibilités d'achats en ligne.
- Poursuite des solutions d'accompagnement proposées sur le territoire pour faciliter les déplacements du quotidien (guide de la mobilité, plateformes de covoiturage domicile-travail...).
- Prise en compte des évolutions technologiques et des orientations nationales vis à vis des véhicules thermiques.

L'accompagnement aux changements des usages fait écho à la fiche action 3-1 : un poste d'animateur des mobilités serait pertinent pour renforcer la sensibilisation et l'information des publics.

Axe	4- Vers une consommation sobre et responsable	
Action	4-1 Favoriser une économie locale circulaire et solidaire	[CONSOMMATION PRODUCTIONS]

Mise à jour	14/01/2020
Transversalité	1-1
Priorité	Haute

Thématique	Type d'action	Impacts environnementaux	Impact global +	
Pilotage	Adaptation			
Mobilité	Atténuation X			
Résidentiel	Sensibilisation X			
Tertiaire	RSE X			
Industries	Echelle	L'impact global de cette action est positif sur l'environnement avec la réduction des émissions de GES (limitation transports), le développement de l'économie locale, l'impact positif sur le budget des ménages et la mise en valeur du territoire.		
Aménagement / Urbanisme			Communes X	
Déchets X			EPCI X	
Agriculture X			PETR X	
Production ENR			EPCI limitrophes	
Etat d'avancement	Objectifs			
2020 C	Faciliter le recours à des productions locales			
2026 B	Faire évoluer les pratiques de consommation, vers plus de qualité			
2040 A	Favoriser le recyclage et le réemploi			
2050 A				

Contexte et enjeux
<p>La Bretagne romantique est riche de ressources et compétences permettant de produire un ensemble de biens et services variés : productions alimentaires, matériaux, points de vente, AMAP,... Cet ensemble riche et divers est cependant peu mis en valeur et apparaît disparate du fait de l'étendue du territoire. Il est également concurrencé par les aires rennaise et malouine qui concentrent un panel large de possibilités de consommation.</p> <p>L'enjeu principal est ainsi de mettre en lumière les productions du territoire, alimentaires ou non, et donner toute sa place à une consommation locale en rapprochant producteurs et consommateurs (sous-action 1-1-3).</p> <p>Ce focus sur les productions locales doit également intégrer la dimension de la qualité : la composition et l'évolution de l'assiette alimentaire type a en effet un impact direct sur les émissions de GES, suivant les biens consommés et la façon dont ils sont produits (saisonnalité des produits, part des protéines animales dans la ration quotidienne...).</p> <p>Ces productions sont également génératrices de déchets et c'est ainsi tout naturellement qu'un troisième enjeu majeur apparaît : entrer dans un cercle vertueux de consommation, peu générateur de déchets et favorisant le réemploi ou le recyclage.</p>

Axe	4- Vers une consommation sobre et responsable	
Action	4-1 Favoriser une économie locale circulaire et solidaire	[CONSUMMATION PRODUCTIONS]

Sous-action	4-1-1 Encourager une alimentation locale de saison		[Alimentation]
Descriptif	Indicateur(s)		Budget prévisionnel 2020-2025
Sensibilisation la plus large possible sur les bienfaits d'une alimentation saine, locale et de saison	Evolution de l'assiette alimentaire (ration protéines animales)		25 000,00€
	Rédaction d'un PAT		DFAAP et PAT
Lancement d'un Défi Foyers à Alimentation Positive pour amorcer la thématique	Objectifs fixés cumulés	Suivi	Pilotage et partenariat
Déploiement d'un Plan Alimentaire Territorial	2020	-2%	CCBR
Poursuite des travaux avec les professionnels de la restauration collective	2026	-10%	CRAB, Agrobio35, PETR St Malo, communes, Syndicats BV
	2030	-15%	Planification
	2050	-50%	De 2020 à 2025

Sous-action	4-1-2 Encourager le réemploi et le recyclage		[Déchets]
Descriptif	Indicateur(s)		Budget prévisionnel 2020-2025
Sensibilisation la plus large possible sur les pratiques d'achats responsables : méthode BISOU	Evolution du poids de déchets collectés par habitant		22 000,00€
			Communication diverses et étude d'opportunité
Prise en compte de la durée de vie des produits (objets) et amélioration de leur cycle de vie avec les SEL, Repair café...	Objectifs fixés cumulés	Suivi	Pilotage et partenariat
Promotion de techniques alternatives, concrètes et accessibles (composteurs, toilettes sèches)	2020	130	SMICTOM VALCOBREIZH
Favoriser le développement de filières spécifiques de recyclage, suivant les activités présentes sur les ZA	2026	110	ADEME, asso BATIRECUP
Réflexion sur l'opportunité d'une recyclerie / ressourcerie communautaire	2030	100	Planification
	2050	70	Sans objet

Axe	4- Vers une consommation sobre et responsable
Action	4-2 Utiliser différemment l'espace [CONSOMMATION D'ESPACE]

Mise à jour 14/01/2020 Transversalité 2-1, 2-3 Priorité Faible

Thématique	Type d'action	Impacts environnementaux Impact global ++
Pilotage X	Adaptation X	L'impact de cette action est globalement positif notamment vis-à-vis de la biodiversité (pollution lumineuse, préservation des espaces naturels, limitation de l'étalement urbain, création d'îlots de nature en ville...), la production d'ENR, les économies d'énergie (extinction des points lumineux), l'amélioration/préservation du cadre de vie et le stockage de carbone. Une vigilance reste cependant à avoir sur les projets d'ENR et les nuisances associées, notamment dans des secteurs naturels (Natura 2000, zones humides...), patrimoniaux et architecturaux sauvegardés (périmètres des bâtiments de France, Baie du Mont St Michel...). Egalement, le développement de certaines forme d'ENR peut poser question sur le prélèvement de ressources naturelles (fabrication des panneaux solaires) et le cycle de vie des équipements (recyclages).
Mobilité	Atténuation X	
Résidentiel	Sensibilisation X	
Tertiaire X	RSE X	
Industries X	Echelle	
Aménagement / Urbanisme X	Communes X	
Déchets	EPCI X	
Agriculture	PETR	
Production ENR X	EPCI limitrophes	

Etat d'avancement	Objectifs
2020 D	Utiliser toute les potentialités des zones d'activité et des friches, en terme de production d'ENR et stockage de GES
2026 C	Réduire les pollutions visuelles pour un cadre de vie préservé et moins de consommations d'énergie
2040 B	
2050 A	

Contexte et enjeux

La consommation au sens large sur un territoire intègre non seulement la dimension "productions et achats" (fiche action 4-1) mais également la consommation de l'espace. A l'heure de l'élaboration du PLUi et des enjeux liés à l'étalement urbain et au maintien d'espaces agricoles et naturels, ce sujet apparaît incontournable.

L'action identifiée lors des différents ateliers de coconstruction et des échanges avec les citoyens cible en priorité le cadre de vie et paysager du territoire, préoccupation forte des habitants. A ce titre, la fiche action 1-2 vise particulièrement cette dimension et notamment le maintien et le développement du bocage.

La présente fiche action vise ainsi principalement à optimiser les équipements existants. L'optimisation peut se concevoir en terme de :

- Production d'énergies sur des sites adaptés (toitures, friches...),
- Stockage de carbone (création de sites de "nature en ville", espaces verts...),
- Economies d'énergie (pollution lumineuse nocturne notamment),
- Limitation de l'étalement urbain (lien avec le PLUi).

Axe	4- Vers une consommation sobre et responsable	
Action	4-2 Utiliser différemment l'espace	[CONSUMMATION D'ESPACE]

Sous-action	4-2-1 Optimiser l'espace des zones d'activités		[ZA]
Descriptif	Indicateur(s)	Budget prévisionnel 2020-2025	
Identification des potentiels de <u>production d'ENR</u> solaire sur les parkings et toitures	<i>Schéma d'aménagement économique</i> Surface de toiture et parking équipés en panneaux solaires PV	30 600,00€ <i>Etude</i>	
Identification et mobilisation des gisements potentiels de <u>densification</u> au sein des ZA existantes	Objectifs fixés cumulés	Suivi	
	2020	-	
	2026	<i>Etude</i>	
	2030		
	2050		
		Pilotage et partenariat	
		CCBR	
		Région, ADEME, SCIC Les Survoltés, SEM ENERGIV	
		Planification	
		Pour 2025	

Sous-action	4-2-2 Prendre en compte la conversion des friches		[Friches]
Descriptif	Indicateur(s)	Budget prévisionnel 2020-2025	
Identification des friches sur le territoire, amélioration de la connaissance, analyse des capacités de densification et de mutation de l'espace bâti (voir PLUi)	<i>Etude des potentiels des friches</i>	15 000,00€ <i>Etude</i>	
Identification des <u>potentiels</u> des friches : production d'ENR solaire, stockage de carbone, îlots de fraîcheur, activités agricoles	Objectifs fixés cumulés	Suivi	
	2020	-	
	2026	<i>Etude</i>	
	2030		
	2050		
		Pilotage et partenariat	
		???	
		Région, ADEME, SCIC Les Survoltés, SEM ENERGIV	
		Planification	
		Pour 2025	

Axe	4- Vers une consommation sobre et responsable	
Action	4-3 Appliquer des pratiques écoresponsables dans tous les secteurs d'activité	[ECORESponsABILITE]

Mise à jour 14/01/2020

Transversalité 2-2, 3-1

Priorité Moyenne

Thématique	Type d'action	Impacts environnementaux	Impact global ++
Pilotage	X	Adaptation	
Mobilité		Atténuation	
Résidentiel		Sensibilisation	X
Tertiaire	X	RSE	X
Industries	X	Echelle	
Aménagement / Urbanisme		Communes	X
Déchets		EPCI	X
Agriculture		PETR	
Production ENR		EPCI limitrophes	
		L'impact global de cette action sur l'environnement est positif. L'action permet en outre de limiter les émissions de GES et de PES par des pratiques, des usages et des achats plus responsables. Cette démarche est également favorable à l'économie locale (achats locaux).	
		Il n'y a pas d'impact négatif identifié au travers de cette action.	
Etat d'avancement	Objectifs		
2020	C	Fédérer les acteurs économiques du territoire vers des pratiques de consommation durables et solidaires	
2026	C	Mettre en place une démarche globale de pratiques écoresponsables sur le territoire	
2040	B	Montrer l'exemple et mettre en lumière l'implication des acteurs associatifs, publics et privés	
2050	A	...	

Contexte et enjeux

Les pratiques de travail développées par les entreprises, associations et administrations du territoire ont un impact sur l'environnement et le climat : consommations d'énergie (chauffage, éclairage, process industriels, déplacements...), consommations de ressources naturelles (eau, bois...), recours à des matériaux de l'industrie pétrochimique émettant des PES (mobilier, plastique, produits d'entretien...)....

Partant du principe que les petits ruisseaux font les grandes rivières, c'est l'implication de tous qui peut faire bouger les lignes afin de tendre progressivement vers des usages durables et moins impactants. En développant sur le territoire une attitude écoresponsable dans tous les secteurs d'activité, au travers d'un cadre d'engagement commun, l'idée est également de donner l'exemple aux salariés et plus globalement aux citoyens, pour reproduire et appliquer ces usages chez soi.

Ainsi, les enjeux identifiés au travers de cette action sont à la fois de :

- Fédérer les acteurs publics, économiques et associatifs du territoire autour d'un projet commun, renforcer le lien entre ces acteurs, voire créer des partenariats (s'appuyer pour cela sur le club des entreprises en cours de création sur le territoire),
- Développer les politiques de Responsabilité Sociale des Entreprises avec des procédures d'achats responsables, des pratiques internes améliorées, des solutions de production d'énergie de récupération (chaleur fatale), des possibilités de mutualisation inter-entreprises (mobilité, achat, stationnement...)
- Tendre vers une démarche d'Ecologie Industrielle Territoriale.

Les usages bureautiques et numériques font l'objet d'un focus spécifique : le numérique offre en effet de multiples possibilités pour faciliter, voire limiter, certaines pratiques quotidiennes (déplacements...) mais est aussi à l'origine d'émissions de GES et de consommations massives d'énergies (serveurs informatiques). De plus, il s'agit là d'usages quotidiens utilisés par tous pour lesquels la marge de manoeuvre est importante pour atténuer nos effets sur le changement climatique.

Axe	4- Vers une consommation sobre et responsable	
Action	4-3 Appliquer des pratiques écoresponsables dans tous les secteurs d'activité	[ECORESponsabilité]

Sous-action	4-3-1 Valoriser les politiques RSE des entreprises	[Entreprises]
Descriptif	Indicateur(s)	Budget prévisionnel 2020-2025
Diffusion des <u>bons gestes</u> : interventions Rénov'habitat Bretagne sur les écogestes, guide des écogestes au bureau, plateforme de covoiturage EHOP, sensibilisation par EHOP...	<i>Engagement de X entreprises dans les écogestes</i>	20 000,00€ <i>Accompagnement CCI, Rénov'habitat Bretagne, EHOP</i>
Charte d' <u>engagement</u> pour les entreprises	<i>Etude EIT</i>	Pilotage et partenariat
<u>Mutualisation</u> inter-entreprises : mobilité, achats, chaleur fatale...	Objectifs fixés cumulés	CCBR / CCI
<u>Améliorations des process</u> / accompagnement / réduction des dépenses énergétiques et fuel	2020 5%	Rénov'Habitat, EHOP
Lien avec l'Ecologie Industrielle Territoriale	2026 20%	Planification
	2030 40%	De 2020 à 2025
	2050 75%	

Sous-action	4-3-2 Appliquer une politique d'achats responsables au sein de la CCBR	[Achats CCBR]
Descriptif	Indicateur(s)	Budget prévisionnel 2020-2025
Critère CO2, prise en compte de l'Analyse du Cycle de Vie dans les <u>marchés publics</u>	<i>Rédaction d'un guide et charte d'engagement</i>	10 000,00€ <i>Achat de matériel, communication</i>
<u>Matériaux</u> sains peu émissifs, bois local, amélioration de la qualité de l'air intérieur, réduction de l'usage du plastique	<i>Achat d'équipements électriques pour l'entretien des espaces verts (CAP)</i>	Pilotage et partenariat
<u>Outils</u> adaptés, matériel électrique	<i>Suppression du plastique</i>	CCBR
Produits écoresponsables : vêtements, produits d'entretien...	Objectifs fixés cumulés	TEPCV
Diffusion d'un <u>guide d'achat responsable</u> aux autres secteurs	2020 <i>Etude et rédaction</i>	Planification
Bonne gestion des <u>stocks</u> pour limiter les achats inutiles	2026 <i>Mise en application</i>	A partir de 2021
	2030	
	2050	

Sous-action	4-3-3 Maîtriser l'usage du numérique et de la bureautique	[Numérique]
Descriptif	Indicateur(s)	Budget prévisionnel 2020-2025
Dématérialisation des <u>usages</u> (chaîne comptable, marchés publics...)	<i>Evolution du volume de papier consommé annuellement par la CCBR par rapport à l'année précédente</i>	12 000,00€ <i>Communication, sensibilisation</i>
<u>Usages numériques</u> adaptés : visioconférence, charte graphique plus économe en consommation d'encre	<i>Conférences pour les salariés et extension au grand public</i>	Pilotage et partenariat
Sensibilisation à la pollution numérique : guides, conférences	Objectifs fixés cumulés	???
Limitation des impressions <u>papier</u>	2020 -1%	Communes, entreprises, Rénov'Habitat,...
	2026 -25%	Planification
	2030 -30%	A partir de 2020
	2050 -50%	